



THÉORIE  
70%



PRATIQUE  
30%



Formation en intra-entreprise  
(dans vos locaux, dates à votre convenance)

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel désigné de prévenir et lutter face aux risques de harcèlements sexuels et agissements sexistes au sein d'une organisation.

## PUBLIC

Les Membres du CSE, du CACT et/ou de la CSSCT, le Référent Harcèlement Sexuel, Personnel RH, Chargé de Prévention HSE...

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier le cadre réglementaire et juridique concernant le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au sein d'une organisation
- Être capable de définir et de repérer des situations de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes
- Être capable d'intégrer les risques de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes au sein d'une démarche globale de prévention des risques professionnels.
- Être capable d'agir face à une situation de harcèlement sexuels ou d'agissements sexistes

## DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le livret aide-mémoire dématérialisé est consultable par chaque stagiaire sur notre **Espace Documentaire en ligne**. Accès illimité.

Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



### INTERVENANT(S)

Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels



### APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, études de cas, travaux en sous-groupes



### CONDITIONS D'ÉVALUATION

Partie Théorique : Questionnaire à Choix Multiples

Partie Pratique : Évaluation sommative



# PROGRAMME

## PARTIE THÉORIQUE | 70%

### **Le cadre juridique du harcèlement sexuel et des agissements sexistes**

- Définition et cadre juridique du harcèlement sexuel
- Définition et cadre juridique des agissements sexistes
- Obligations de l'employeur en matière de prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes

### **Le rôle et les missions du Référent**

- Le rôle et les responsabilités du Référent
- Les missions afférentes au Référent
- Les moyens mis à disposition dans le cadre de ses missions

### **Les acteurs compétents en matière de prévention**

- Les interlocuteurs internes, leurs rôles et responsabilités
- Les acteurs externes, leurs rôles et responsabilités

### **Les facteurs générant des situations de harcèlement**

- Les facteurs liés à l'organisation et aux situations de travail
- Les facteurs liés aux relations humaines
- Les conséquences sur les collaborateurs et l'employeur

### **La prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes**

- La mise en place d'une politique de prévention concertée et intégrée à une démarche globale de prévention
- La sensibilisation et les mesures préventives
- Les procédures d'alerte et dispositifs de signalement
- La mobilisation de l'ensemble de la structure
- Les outils de communication

### **Agir lors des situations de harcèlement sexuel ou agissements sexistes avérés**

- La détection des situations à risques
- Les comportements et postures à adopter
- L'accompagnement de la victime et de l'auteur présumé
- La mise en œuvre d'actions correctives

## PARTIE PRATIQUE | 30%

### **Travaux en sous-groupe**

- Etude de cas / analyse d'une situation à partir d'une vidéo
- Mises en situation simulée

### **Evaluation individuelle**

- Test QCM

